

1. À propos de Plan International

Plan International est une organisation humanitaire et de développement indépendante qui promeut les droits des enfants et l'égalité pour les filles. Nous croyons au pouvoir et au potentiel de chaque enfant, mais ceux-ci sont souvent étouffés par la pauvreté, la violence, l'exclusion et la discrimination, et ce sont les filles qui en sont les plus touchées. En collaboration avec les enfants, les jeunes, nos sympathisants et nos partenaires, nous œuvrons pour un monde juste, en nous attaquant aux causes profondes des défis auxquels sont confrontées les filles et tous les enfants vulnérables. Nous défendons les droits des enfants depuis leur naissance jusqu'à l'âge adulte, et nous leur donnons les moyens de se préparer et de réagir aux crises et à l'adversité. Nous favorisons les changements dans les pratiques et les politiques aux niveaux local, national et mondial en mettant à profit notre rayonnement, notre expérience et nos connaissances. Nous avons établi des partenariats solides en faveur des enfants depuis plus de 85 ans et sommes aujourd'hui actifs dans plus de 75 pays. Pour en savoir plus sur la stratégie mondiale de Plan International : **All Girls Standing Strong (Toutes les filles debout et fortes)**, rendez-vous sur <https://plan-international.org/strategy>

Au Niger, les filles font face à des inégalités structurelles aggravées par des pratiques néfastes, le changement climatique, l'insécurité et la faiblesse des services sociaux. Malgré les textes législatifs et les engagements internationaux, des problèmes persistants comme le mariage précoce, le faible accès à l'éducation, à la santé et à l'information entrave leur développement.

Les filles ont un accès limité à l'éducation et aux opportunités économiques, avec des disparités marquées entre sexes, régions et milieux. Par exemple, en 2021-2022, le taux d'achèvement du primaire était de 53,44 % pour les filles contre 60,56 % pour les garçons. L'accès à l'information, les capacités d'encadrement faibles et les inégalités de genre entravent leur droit à la participation.

Face à cette situation, Plan International Niger a adopté une stratégie 2023–2028 centrée sur le plaidoyer pour l'égalité des filles, avec pour ambition d'encadrer 5 millions de filles et jeunes femmes marginalisées afin qu'elles deviennent des actrices du changement.

Cette stratégie repose sur :

- Une approche genre transformatrice fondée sur les droits.
- Le renforcement des compétences en éducation, santé sexuelle et reproductive, protection et formation professionnelle.
- Une mobilisation collective et une redevabilité partagée.
- L'intégration de la politique de sauvegarde des enfants et la prévention des abus sexuels (PSEA).

Elle intègre également les six éléments clés de l'approche genre de Plan International :

- Compréhension des normes,
- Renforcement des capacités des filles,
- Engagement des garçons/hommes,
- Prise en compte de la diversité,
- Amélioration des conditions et
- Environnement favorable.

Les interventions des projets de Plan International viseront à transformer les normes sociales, renforcer la résilience, promouvoir la cohésion sociale et l'adaptation au changement climatique, tout en assurant une meilleure protection juridique et matérielle des filles.

2. Contexte du projet

L'impact recherché par Plan International est une société dans laquelle les droits des enfants, des adolescents et des jeunes sont pleinement respectés, dans le respect de l'égalité des sexes. Pour y parvenir, Plan International vise à garantir l'autonomisation économique et sociale des adolescents et des jeunes, en particulier des adolescentes et des jeunes femmes.

Le « programme DGD 22-26 », qui tire son nom de son principal donateur, la Direction générale de la coopération au développement et de l'aide humanitaire (DGD) belge, vise à contribuer à l'autonomisation économique et sociale des adolescents et des jeunes, en particulier des adolescentes et des jeunes femmes. Le programme DGD 22-26 a démarré en 2022 et se poursuivra jusqu'en 2026. Il est mis en œuvre dans 8 pays (Belgique, Bénin, Bolivie, Équateur, Niger, Sénégal, Tanzanie et Vietnam) par les bureaux nationaux de Plan International et comprend plus de 14 partenaires et réseaux locaux.

Le programme DGD 22-26 soutient l'autonomisation des adolescents et des jeunes à travers différentes voies de changement : (i) l'accès à l'éducation et la poursuite de leurs études ; (ii) l'accès à des opportunités économiques durables ; (iii) la protection contre toutes les formes de violence ; et (iv) la participation aux décisions et aux questions qui les concernent et leur implication dans des initiatives en faveur de l'égalité des sexes.

Ces principaux axes de changement s'articulent autour de trois approches transversales : (i) la participation active des adolescents et des jeunes en tant qu'acteurs du changement ; (ii) la contribution à l'évolution des normes sociales en matière de genre ; et (iii) le soutien des parents, des communautés et des acteurs politiques. L'implication et l'engagement des principaux partenaires et parties prenantes du secteur privé, de l'éducation et de la protection sont essentiels pour réaliser ces différents changements. Ces axes de changement sont illustrés dans la théorie du changement du programme disponible en annexe.

Information sur le programme

Nom du programme	Programme DGD 2022-2026 sur l'autonomisation économique et émancipation sociale des adolescent.e.s et des jeunes âgés de 10 à 24 ans dans les régions de Maradi et Dosso.			
Objectif général	Les adolescents et les jeunes, en particulier les adolescent.e.s et jeunes femmes (10-24 ans), sont économiquement et socialement autonomes pour s'épanouir dans un environnement protecteur et d'égalité des genres, et accèdent à des opportunités économiques durables			
Résultats attendus	Résultat 1 : Les filles et les jeunes femmes (10-24 ans) jouissent de leurs droits et vivent dans des communautés protectrices à travers le renforcement de leurs capacités et du renforcement de capacités de membres communautaires, et de leurs parents, - Résultat 2 : Les adolescents, particulièrement les filles (12-18 ans), ont accès à une éducation inclusive et de qualité dans un environnement qui renforce les capacités des filles et engage les garçons pour atteindre l'égalité des genres, - Résultat 3 : Les filles et les jeunes femmes (14-24) hors du système scolaire sont économiquement autonomes et bénéficient des compétences de vie qui améliorent leur statut social, - Résultat 4 : Les ONG et structures partenaires du programme y compris les ONG Belges/ACNG disposent de compétences techniques nécessaires et travaillent efficacement dans l'un ou l'ensemble des domaines en synergie ou en complémentarité avec un ou plusieurs partenaires du programme.			
Durée du programme	5 années : Janvier 2022- Décembre 2026			
Groupes cibles et les participants au programme (directs)	Pour le résultat 1 (Éducation)	Pour le résultat 2 (Protection)	Pour le résultat 3 (Autonomisation)	Pour le résultat 4

et indirects, par sexe et tranche d'âge + autres critères de ventilation pertinents)	ZONE 1 (Maradi) Filles (élèves) : 5096 Garçons (élèves) : 6112 Femmes (enseignantes) : 50 Hommes (enseignants) : 185 Gouvernement Scolaire : 20 groupes	ZONE 1 (Maradi) Comité Villageois de Protection de l’Enfant : 20 groupes (240 membres) Club de Futur Maris : 20 groupes (200 membres) Ecoles des Maris : 20 groupes (200 membres)	ZONE 1 (Maradi) Adolescentes (14-17 ans) : 400 Jeunes femmes (18-24 ans) : 400	Cadre de concertation : 1 ONG locales : 2
	ZONE 2 (Dosso) Filles (élèves) : 3793 Garçons (élèves) : 3549 Femmes (enseignantes) : 87 Hommes (enseignants) : 106 Gouvernement Scolaire : 20 groupes	ZONE 2 (Dosso) Comité Villageois de Protection de l’Enfant : 20 groupes (240 membres) Club de Futur Maris : 20 groupes (200 membres) Ecoles des Maris : 20 groupes (200 membres)	ZONE 2 (Dosso) Adolescentes (14-17 ans) : 400 Jeunes femmes (18-24 ans) : 400	
Zone géographique du programme	Région de Maradi et Dosso			
Partenaires de mise en œuvre	- La Coalition Nationale des Associations, Syndicats et ONG – Education Pour Tous (ASO-EPT Niger) ; - AEC ; - ANTD remplacé par Action Dev Niger.			
Principales activités du programme	- Sensibilisation des adolescents et des jeunes, les femmes, les hommes, les communautés, les acteurs politiques sur l'égalité des genres, les enjeux et risques de protection, l'importance de l'éducation, l'importance de la participation des jeunes aux décisions qui les concernent, l'accès à la formation professionnelle, institutions financières et possibilités d'emploi ; - Engager les différents acteurs pour l'épanouissement des adolescents et des jeunes ; - Renforcement du cadre politique, structurel et institutionnel pour permettre le développement économique et social des adolescents et des jeunes ; - Renforcement du système de protection pour offrir des services de qualité et adaptés aux cas d'abus et de violence ; - La création d'un environnement familial, communautaire, professionnel et d'apprentissage ; - L'accès des garçons et des filles à l'éducation formelle ; - Renforcement des compétences des partenaires de mise en œuvre ; - Collaboration avec les acteurs de la coopération belge à travers des synergies et des complémentarités.			

Indicateurs	Méthode de calcul	Méthodologie de collecte	Responsable de la collecte
SOYI1.1.1 % de jeunes obtenant un emploi salarié dans les 6 mois suivant leur formation	Nombre de jeunes adolescentes ayant un emploi / Nombre de jeunes adolescentes formés enquêtées x100	Questionnaire individuel : données primaires collectées auprès des jeunes adolescentes ayant terminé l'apprentissage au métier (AJEC/AVEC)	Consultant
SOYI 1.1.2 % de jeunes se mettant à leur compte et étant opérationnels dans les 6mois suivant leur formation	Nombre de jeunes adolescentes ayant un auto-emploi / Nombre de jeunes adolescentes formés enquêtées x100	Questionnaire individuel : données primaires collectées auprès des jeunes adolescentes ayant terminé l'apprentissage au métier (AJEC/AVEC)	Consultant
LDI % d'adolescents et de jeunes, en particulier les adolescentes et les jeunes femmes, qui participent activement à des initiatives menées par les jeunes pour l'égalité des genres	Seuil de 9 critères sur les 11 existant Nombre d'adolescent.e.s et jeunes qui remplissent au moins 9 des critères / nombre d'adolescent.e.s et jeunes enquêtés x 100	Questionnaire individuel : données primaires collectées auprès des adolescent.e.s et des jeunes entre 10 et 24 ans qui participent à des initiatives menées par les jeunes (AJEC/AVEC/CdFM/GS)	Consultant
LDI % de membres de la communauté qui font la promotion de normes sociales pour offrir un environnement protecteur aux adolescentes et jeunes femmes	Somme du (nombre de personnes interrogées ayant obtenu au moins un score de 8 dans la partie A) + (nombre de personnes interrogées ayant obtenu un score de 3 ou plus dans les parties B et C) + les personnes qui répondent Oui à la partie D / nombre total des personnes interviewées*100	Questionnaire individuel : données primaires collectées auprès des membres de la communauté	Consultant
LDI % d'adolescentes et jeunes femmes (15-24 ans) mariées avant 15 ans	Nombre d'adolescentes et jeunes femmes (15-24 ans) qui indiquent qu'elles ont été mariées avant leurs 15 ans / Nombre total de femmes interrogées de 15 à 24 ans x 100	Questionnaire individuel : Enquêtes menées au niveau communautaire auprès des jeunes femmes mariées qui ont entre 15 et 24 ans "Données secondaires du Demographic and Health Survey"	Consultant
LDI % d'adolescentes et jeunes femmes (15-24 ans) mariées avant 18 ans	Nombre d'adolescentes et jeunes femmes (15-24 ans) qui indiquent qu'elles ont été mariées avant leurs 18 ans / Nombre total de femmes interrogées de 15 à 24 ans x 100	Questionnaire individuel : Enquêtes menées au niveau communautaire auprès des jeunes femmes mariées qui ont entre 15 et 24 ans "Données secondaires du Demographic and Health Survey"	Consultant
IQEO1.2.2 % d'EAI qui signalent subir de la violence, de la discrimination ou de mauvais traitements de la part de leurs pairs ou du personnel de l'école au cours du dernier trimestre	Nombre de CAY qui répond aux critères / nombre des CAY interrogés x 100	Questionnaire individuel : données primaires collectées auprès des élèves au niveau des écoles	Consultant
IQEO1.3.2 % de filles qui assument des rôles de leadership dans les activités de gouvernance de leur école	Nombre de filles CAY occupant des fonctions de direction dans l'école en matière de gouvernance / nombre des CAY participant à gouvernance x 100	Données secondaires : Liste des membres des GS Rapport d'activité	Plan International
IQEO4.2.3 Mesure dans laquelle les écoles et les espaces/centres d'apprentissage respectent les normes nationales/mondiales définies en faveur d'un environnement accessible, sûr et protégé	Nombre d'espaces d'apprentissage dont le résultat est supérieur ou égal à 6 (= qui ont une conformité acceptable aux normes) / nombre d'espaces d'apprentissage compris dans l'enquête x 100	Données primaires : guide d'observation et d'examen des documents (plans d'action des écoles, politiques et documents cadres, matériel pédagogique etc...) au niveau des écoles partenaires	Consultant

IQEO5.1.2 % d'enseignants pour lesquels il a été observé qu'ils utilisaient des approches d'enseignement sensibles aux questions de genre, inclusives et axées sur les élèves, au moment de l'évaluation	Nombre d'enseignants ayant obtenu un score de 6 ou plus / nombre d'enseignants observés x 100	Données primaires : Guide d'observation des enseignants des écoles partenaires la zone d'intervention en situation de classes	Consultant
LDI % d'AJEC qui ont accès au crédit	Nombre d'AJEC qui ont reçu un crédit / Nombre d'AJEC soutenues par le programme x 100	Données secondaires : rapport d'activité du programme	Plan International
SOYO1.1.1 % d'adolescent.e.s et de jeunes déclarant à la fin de leur formation se sentir bien préparé.e.s pour affronter la vie	Nombre d'adolescent.e.s et de jeunes répondant aux critères / nombre d'adolescent.e.s et de jeunes interrogés x 100	Questionnaire individuel : données primaires collectées auprès des jeunes femmes qui ont suivi les formations SOYEE + jeunes hommes des clubs de futurs maris (AJEC/AVEC/CdFM)	Consultant
SOYO1.1.2 % d'adolescentes et de jeunes femmes démontrant à la fin de leur formation une aptitude à l'entrepreneuriat	Nombre d'adolescentes et de jeunes femmes qui remplissent les critères / nombre d'adolescentes et de jeunes femmes interrogées x 100	Questionnaire individuel : données primaires collectées auprès des jeunes femmes qui ont suivi les formations SOYEE + jeunes hommes des clubs de futurs maris (AJEC/AVEC/CdFM)	Consultant
SOYO2.1.1 % d'adolescents et de jeunes déclarant avoir bénéficié de l'appui de leur famille pour s'inscrire à des formations SOYEE et pour rechercher ensuite un emploi salarié ou indépendant	Nombre d'adolescent.e.s et de jeunes qui donnent la réponse souhaitée à au moins 5 des critères ci-dessus / nombre d'adolescents et de jeunes interrogés x 100	Questionnaire individuel : données primaires collectées auprès des jeunes femmes qui ont suivi les formations SOYEE (apprentissage au métier) (AJEC/AVEC)	Consultant
PROO1.1.1 % d'adolescents et jeunes qui démontrent une connaissance des risques et des comportements en matière de protection de l'enfance	Somme du (nombre de personnes interrogées ayant obtenu un score de 3 dans la partie A) + (nombre de personnes interrogées ayant obtenu un score de 4 ou plus dans les parties B et C) / nombre total d'adolescent.e.s et des jeunes entre 10 et 24 ans interrogés x 100	Questionnaire individuel : données primaires collectées auprès des adolescent.e.s et des jeunes entre 10 et 24 ans qui ont participé à des clubs, des activités de GS ou à des formations aux compétences de la vie courante axées sur les risques et les comportements en matière de protection de l'enfance (AJEC/AVEC/CdFM/GS)	Consultant
PROO2.1.1 % de parents/tuteurs qui s'occupent des enfants et qui déclarent utiliser des pratiques parentales positives	Somme du (nombre de personnes interrogées ayant obtenu un score de 50 dans la partie A) + (nombre de personnes interrogées ayant obtenu un score de 8 ou plus dans la partie B) / nombre total des parents/tuteurs des enfants interrogés x 100	Questionnaire individuel : données primaires collectées auprès des parents/tuteurs des enfants	Consultant
PROO3.3.1 % de mécanismes communautaires de protection de l'enfance et de la famille qui répondent à des normes minimales de qualité (CVPE - Comités Villageois de Protection de l'Enfant)	Seuil supérieur ou égal à 14 points sur 28 : Nombre des mécanismes communautaires de protection de l'enfance et de la famille obtenant un point supérieur ou égal à 14 / nombre des mécanismes communautaires de protection de l'enfance et de la famille enquêtés x 100	Données primaires : focus groupe auprès des membres du CVPE (CVPE - Comités Villageois de Protection de l'Enfant)	Consultant
PROO3.4.7 Mesure dans laquelle les chefs traditionnels, religieux et/ou communautaires remettent	Faible : Les chefs traditionnels, religieux et/ou communautaires ne contestent pas publiquement les	Données primaires : focus groupe auprès des chefs traditionnels, religieux et/ou communautaires	Consultant

publiquement en question les pratiques de violence à l'égard des EAJ, en particulier des jeunes femmes	VCE/VCD. Moins de 40% des répondants ont répondu oui à au moins deux des questions. Moyen : Les chefs traditionnels, religieux et/ou communautaires s'opposent parfois publiquement aux VCE/VCD. Entre 41% et 79% des personnes interrogées ont répondu oui à au moins deux des questions. Élevé : Les chefs traditionnels, religieux et/ou communautaires s'opposent publiquement aux violences faites aux femmes et aux enfants. Plus de 80% des répondants ont répondu oui à au moins deux des questions.		
LDI Nombre d'organisations partenaires qui, au cours de la troisième année, atteignent au moins 50 % des attentes [définies dans le journal des incidences], et au cours de la cinquième année, 100 % des attentes et 20% des souhaits	C'est dénombrer le nombre des partenaires qui ont atteint 100% des attentes et 20% des souhaits	Données secondaires : Cartographie des effets	Plan International Niger
LDI Nombre de nouvelle(s) synergie(s) d'action ou complémentarité(s) avec des Acteurs de la Coopération non gouvernementale (ACNG) et acteurs de la société civile	C'est dénombrer le nombre de nouvelles synergie(s) d'action ou complémentarité(s) avec les autres structures	Données secondaires : Rapport d'activités	Plan International Niger

3. Objectif de l'évaluation

3.1 Objectif de l'évaluation

Cette évaluation a deux objectifs : la redevabilité et l'apprentissage. Le programme DGD 22-26 arrivant à la fin de sa phase de mise en œuvre, il incombe à PI de procéder aux mesures et consultations nécessaires et **de rendre compte de manière équitable, opportune et précise des performances à toutes les parties prenantes concernées**, y compris les personnes avec lesquelles nous travaillons, nos bailleurs de fonds, nos partenaires et nos équipes de projet.

En outre, cette évaluation sera conçue comme un processus **d'apprentissage** participatif. Les évaluateurs seront invités à évaluer, dans une perspective de genre (transformatrice) et selon une approche fondée sur les droits humains, comment Plan International et ses partenaires peuvent tirer des enseignements des méthodologies, approches et mécanismes du programme utilisés pour atteindre les résultats escomptés, et ce qui peut être renforcé dans les interventions futures.

Les évaluateurs seront invités à évaluer **à la fois le processus et les résultats**. PI estime que les deux sont complémentaires. L'objectif de l'évaluation est d'identifier les défis liés à la mise en œuvre (c'est-à-dire au processus) lorsque les résultats n'ont pas été atteints et de tirer des enseignements utiles sur ce qui a bien fonctionné pendant la mise en œuvre. Il sera possible de définir avec les équipes du programme et du MERL quels processus et résultats doivent être prioritaires dans cette évaluation.

Cette évaluation comprend la **mesure de tous les indicateurs du programme** ainsi que **l'évaluation du programme selon les critères DAC de l'OCDE**. Les évaluateurs seront invités à :

1. Collecter et analyser les données afin de mesurer les indicateurs du programme vers la fin des activités, examiner les valeurs de référence, les valeurs cibles et les valeurs réelles de ces indicateurs, et explorer les raisons pour lesquelles certains des objectifs n'ont pas été atteints ou ont été dépassés, en recoupant différentes sources de données, en analysant les changements dans le contexte et en consultant les principales parties prenantes ;
2. Collecter et analyser des données afin de répondre aux questions d'évaluation selon les différents critères DAC de l'OCDE et en rapport avec un ou plusieurs domaines de distinction mondiale (AoGD) du programme, et de décrire l'état d'avancement du résultat correspondant ;
3. Formuler des recommandations sur base des observations faites et des conclusions dressées pour chaque résultat du programme.

3.2 Critères et questions d'évaluation

Critères d'évaluation	Questions clés d'évaluation
Pertinence	- Dans quelle mesure l'intervention était-elle adaptée aux besoins des adolescentes et des jeunes femmes ? (Selon chaque AoGD : SOYEE, Protection, IQE) - Quelles adaptations ont découlé de l'évolution du contexte politique et sécuritaire ? Comment les besoins particuliers des adolescentes et des jeunes femmes ont-ils été pris en compte dans ces adaptations ?
Cohérence	- Dans quelle mesure les activités de Plan International Niger dans ce programme complètent-elles celles d'autres acteurs, c'est-à-dire les services techniques (protection, éducation, formation professionnelle, développement communautaire) régionaux et départementaux, les autorités communales, l'ONG internationale HI, Enabel à Dosso, le gouvernement et/ou des partenaires, au lieu de faire double emploi ? - Dans quelle mesure PI Niger assure la cohérence de ses projets dans cette zone (Dosso et Maradi) ?
Efficacité	- Dans quelle mesure les adolescentes et les jeunes femmes qui ont été formées dans le cadre du programme sont-elles plus susceptibles de trouver un emploi ou de créer leur propre activité génératrice de revenus ? - Dans quelle mesure leur sécurité économique et leurs perspectives se sont-elles effectivement améliorées ? • Quels sont les ingrédients du succès ? • Quels sont les groupes ou profils qui sont à la traîne ? - Dans quelle mesure le programme a-t-il contribué au fait que les EAJ ciblés par le programme continuent leur scolarité et/ou passent leurs examens avec succès ?
Efficience	- Les ressources financières allouées ont-elles été utilisées de manière optimale pour contribuer à l'autonomisation économique des filles et jeunes femmes ? Observe-t-on des différences entre certaines filières ? - Dans quelle mesure les investissements réalisés dans le domaine scolaire ont permis d'améliorer les conditions d'apprentissage et l'environnement éducatif ? Est-ce que les stratégies utilisées peuvent être qualifiées d'efficaces ?
Impact	- Dans quelle mesure les adolescent.e.s et les jeunes qui ont participé au programme se sentent-ils autonomisés sur le plan social et économique ? - Quels sont les indicateurs clés (au-delà des indicateurs du programme) qui démontrent cette autonomisation ? - Dans les différents groupes, quels sont les domaines dans lesquels l'autonomisation est plus forte/plus faible ? - Quels aspects du programme ont le plus contribué à cette autonomisation ?

Durabilité	- Quels sont les facteurs les plus efficaces pour contribuer à la durabilité des structures et mécanismes communautaires et/ou gouvernementaux de protection de l'enfance ? - Dans quelle mesure le renforcement des organisations partenaires dans ce programme est-il un facteur clé de durabilité ?
Droits de l'enfant, genre et inclusion	- Dans quelle mesure existe-t-il des preuves de changement, par exemple en matière de normes de genre, d'environnement favorable à l'égalité des sexes, ou d'autonomie, de condition et de position des filles et des femmes ? - Quelles sont les évidences que les mécanismes communautaires ont atteint des résultats dans la protection de l'enfance ?

NB : Les candidats sélectionnés peuvent proposer des questions d'évaluation additionnelles (facultatif).

3.3 Droits de l'enfant, genre et inclusion

Conformément aux valeurs et à l'ambition organisationnelle de Plan International, toutes les évaluations accordent la priorité aux droits de l'enfant, au genre et à l'inclusion et s'efforcent de comprendre dans quelle mesure le projet ou le programme a appliqué des approches sensibles au genre et à l'inclusion, visant explicitement des résultats qui améliorent les droits des enfants et des jeunes ainsi que l'égalité des genres, et qui ont permis de réaliser des progrès en termes de changement transformateur en matière de genre.

Dans le cadre de cette évaluation, les évaluateurs concevront les questions d'évaluation, les outils d'évaluation et le cadre analytique afin d'explorer les changements qui ont eu lieu sous l'angle de l'âge et du genre et sous **l'angle de la transformation du genre**. Ils chercheront à comprendre si les changements documentés varient selon les groupes d'âge et de genre et s'ils s'attaquent aux causes profondes de l'inégalité de genre.

L'évaluation doit inclure les voix des **groupes marginalisés**. En fonction de chaque contexte et de ses contraintes, les critères d'inclusion seront évalués et classés par ordre de priorité. Les groupes marginalisés – ou les organisations qui peuvent jouer un rôle de gardien – doivent être impliqués dans une certaine mesure dans la préparation de la collecte de données afin de renforcer leur capacité à participer. Lors de l'élaboration des outils, une attention particulière sera accordée aux questions inclusives, à l'utilisation d'un langage universellement accepté et au principe de « ne pas nuire ». En outre, il convient de veiller à ce que la taille des échantillons soit suffisante pour pouvoir inclure certains groupes marginalisés.

4. Utilisateurs de l'évaluation

Les résultats de l'évaluation sont particulièrement importants pour Plan International Niger et pour PI Belgique. Les conclusions de l'évaluation nous aideront à améliorer la qualité du programme, à développer davantage notre façon de travailler avec les enfants, les adolescents et les jeunes, et à identifier les approches collaboratives optimales avec les principales parties prenantes. Les conclusions et recommandations de cette évaluation finale alimenteront la construction du prochain programme et les données collectées pourront utilement compléter les données collectées à travers l'évaluation des besoins et l'étude de référence.

Les résultats de l'évaluation seront élaborés conjointement et/ou partagés avec les parties prenantes du programme, en particulier les organisations et réseaux partenaires, Plan International Global Hub, d'autres CO/NO PI intéressés et d'autres acteurs concernés au niveau national/régional.

Ils seront également partagés avec le principal donateur, la Direction générale de la coopération au développement et de l'aide humanitaire (DGD), car cette évaluation fait partie du rapport contractuel au donateur. Les principales conclusions et recommandations seront également partagées avec les ONG belges et les réseaux correspondants.

Le programme DGD 22-26 est fortement engagé en faveur de l'appropriation locale et des approches de développement menées localement, et le processus et les résultats finaux de cette évaluation doivent suivre les mêmes principes. Le public et les personnes qui seront concernés par les résultats de cette évaluation sont les enfants, les jeunes et les communautés avec lesquels et pour lesquels nous travaillons.

5. Conception de l'évaluation

5.1 Approche globale de l'évaluation

Cette évaluation se concentrera sur **la contribution**. L'objectif est donc pour PI de documenter **les changements** observés dans les connaissances, les compétences, les relations, les comportements, les pratiques, les performances et/ou les politiques du ou des groupes cibles, c'est-à-dire d'évaluer l'ampleur des progrès réalisés par rapport aux résultats que le projet visait à atteindre, ainsi que la mesure dans laquelle nous pouvons démontrer **le rôle que PI a joué dans ces changements**.

Cette évaluation fera appel à **plusieurs approches et méthodologies différentes**. Les différentes approches théoriques de l'évaluation seront discutées avec les évaluateurs sélectionnés, qui devront proposer une conception d'évaluation solide, bien adaptée et bien raisonnée.

5.2 Méthodes de collecte et d'analyse des données

Cette évaluation utilisera **une approche mixte**. Les évaluateurs devront élaborer dans leur proposition une méthodologie détaillée pour la collecte, la gestion et l'analyse des données. Cette méthodologie devra inclure la mesure des indicateurs du programme, dans le respect des spécifications des indicateurs et des outils existants, et répondre directement aux questions d'évaluation. Cette méthodologie sera détaillée dans le rapport initial rédigé par l'évaluateur une fois l'évaluation en cours. Les méthodes proposées devront :

- Permettre la **triangulation des informations** pour toutes les questions d'évaluation (différents types de données, différents types de répondants) ;
- S'aligner sur **les normes MERL** de Plan International et utiliser des outils de collecte de données **adaptés aux enfants et à leur âge**.

Les évaluateurs **recevront de PI un ensemble d'outils** pour mesurer les indicateurs et **développeront un ensemble d'outils** pour évaluer l'intervention et répondre aux questions d'évaluation. **La collecte des données** se déroulera **en deux phases** : premièrement, la mesure des indicateurs, deuxièmement, l'évaluation du projet. Cette approche en deux phases nécessite un travail et des ressources supplémentaires qui doivent être pris en compte dans l'offre des candidats. C'est toutefois le seul moyen de garantir que cette évaluation puisse recueillir les données nécessaires pour expliquer les objectifs non atteints ou dépassés.

Il faudra disposer d'au moins **un outil distinct pour chaque groupe cible, accompagné d'instructions claires sur la manière dont les participants seront sélectionnés** (critères d'inclusion/d'exclusion). Chaque outil sera disponible en français, et traduit dans la langue locale. La formation des enquêteurs comprendra une session au cours de laquelle la signification et la traduction de chaque question seront discutées afin de s'assurer que tout le monde les comprend de la même manière. Chaque outil sera enregistré sur une plateforme de collecte de données en ligne et les données collectées seront protégées. Chaque outil sera testé auprès d'un petit échantillon de participants et, si des modifications sont apportées après le test, la version finale de l'outil sera validée par PI.

Remarque : Dans leur offre, les candidats doivent développer et décrire leur approche en matière de contrôle de la qualité des données.

5.3 Sélection et recrutement des participants

Cette évaluation doit garantir la participation significative d'un maximum de représentants des parties prenantes du programme, dans la mesure du possible. Les représentants des principales parties prenantes et des groupes cibles doivent avoir la possibilité de faire part de leurs commentaires sur le projet aux évaluateurs.

Principales parties prenantes :

- Plan International Niger ;
- Plan International Belgique ;
- Partenaires de mise en œuvre : ASO/EPT et Action Dev ;
- Services techniques régionaux et départementaux : Protection, Aménagement du territoire / Développement Communautaire, Inspection de l'éducation, Formation professionnelle ;
- Communes : Goroubankassam, Karguibangou, Mayahi et Tessaoua ;
- Communautés.

Groupes cibles :

- Adolescent.e.s et jeunes de 10 à 24 ans ;
- Les enseignant.e.s, directeurs d'école ;
- Leaders religieux et communautaires ;
- Les parents et familles des adolescent.e.s et jeunes ;
- Ecoles.

La sélection des participants doit être envisagée séparément pour la mesure des indicateurs et l'évaluation du programme selon les critères et les questions d'évaluation.

- Les spécifications des indicateurs indiquent clairement qui doit être consulté, et les évaluateurs seront chargés de vérifier leur bonne compréhension avec l'équipe du programme et/ou le personnel de suivi et d'évaluation concerné.
- Les évaluateurs identifieront les parties prenantes et les groupes cibles qu'ils souhaitent impliquer afin de s'assurer qu'ils obtiennent les informations dont ils ont besoin pour répondre aux questions d'évaluation. Ils discuteront des critères de sélection avec PI et les communiqueront clairement aux enquêteurs.

Dans la préparation de la sélection, les consultants veilleront à intégrer de manière distincte différents groupes de participant.e.s : selon le sexe, l'âge, la zone géographique, et la situation matrimoniale. Par ailleurs, une réflexion aura lieu avec l'équipe de programme sur l'identification de la zone de l'étude et

les critères à utiliser pour la sélection des villages (par ex : villages qui n'avaient jamais participé à une intervention de PI).

Le recrutement des participants sera dirigé par les évaluateurs et facilité et supervisé par PI.

5.4 Participation des adolescents et des jeunes

Le programme DGD 22-26 se concentre sur les adolescents et les jeunes, en particulier les adolescentes et les jeunes femmes. Leurs voix, leurs points de vue et leurs préoccupations doivent être écoutés et pris en compte. Par conséquent, des efforts supplémentaires seront nécessaires de la part du ou des consultants pour les faire participer au processus d'évaluation.

Leur participation devra être prise en compte à toutes les étapes de l'évaluation : planification et conception ; collecte et analyse des données ; identification des résultats, conclusions et recommandations de l'évaluation ; diffusion des résultats. Toutefois, le même niveau de participation ne sera pas attendu à chaque phase (la participation à la phase de planification et de conception, par exemple, sera réduite au minimum), ni pour toutes les questions d'évaluation. Il sera en effet essentiel de tenir compte du profil spécifique des adolescents et des jeunes ciblés, de leurs besoins, de leurs capacités, ainsi que des risques spécifiques auxquels ils pourraient être confrontés lorsqu'ils participent à des activités de suivi et d'évaluation.

Les outils et méthodes utilisés pour rendre cette évaluation participative seront discutés plus en détail avec l'organisation mandataire et le personnel des CO en fonction du budget disponible.

5.5 Approche d'échantillonnage

Les sources de données pour cette évaluation seront un mélange de collecte de données primaires et secondaires. Les choix effectués concernant la taille et la composition de l'échantillon ainsi que la stratégie d'échantillonnage doivent être justifiés et documentés dans le rapport initial.

Lors de l'élaboration de leur approche d'échantillonnage, les évaluateurs tiendront compte des éléments suivants :

- Le nombre total de participants au programme et à chaque résultat, ainsi que les critères de sélection ;
- Les échantillons utilisés au début et à mi-parcours, ainsi que les enseignements tirés des mesures précédentes ;
- L'obligation de ventiler la valeur des indicateurs par sexe, groupe d'âge et autres critères pertinents.

6. Éthique et protection

Plan International s'engage à garantir le respect et la protection des droits des personnes participant à la collecte ou à l'analyse des données, conformément [au cadre éthique MERL](#) et à notre [politique de protection des enfants et des jeunes](#). Tous les candidats doivent inclure dans leur proposition des détails sur la manière dont ils garantiront l'éthique et la protection des enfants dans le processus de collecte de données. Plus précisément, le ou les consultants expliqueront comment la participation appropriée, sûre et non discriminatoire de toutes les parties prenantes sera garantie et comment une attention particulière sera accordée aux besoins des enfants et des autres groupes vulnérables. Le ou les consultants expliqueront également comment la confidentialité et l'anonymat des participants seront garantis.

Concrètement :

- L'équipe de consultants et tous les enquêteurs devront suivre avec succès la formation sur la protection, soit en personne, soit en ligne ;
- L'équipe de consultants devra collaborer avec l'équipe PI MERL pour remplir les demandes nécessaires auprès des organismes d'évaluation éthique ;
- L'équipe de consultants devra collaborer avec le personnel de PI pour remplir l'analyse des risques en matière de protection et sera tenue de mettre en œuvre les mesures d'atténuation identifiées ;
- L'équipe de consultants devra expliquer comment elle a procédé pour prendre en compte le bien-être et la protection des participants tout au long de l'évaluation ;
- L'équipe de consultants devra accorder une attention particulière à la protection des données personnelles tout au long du processus, en commençant par une analyse du type de données collectées, des risques associés et des mesures d'atténuation à mettre en œuvre.

En tant qu'organisation de défense des droits de l'enfant, Plan International estime qu'il est important d'impliquer les enfants et les jeunes dans les exercices de suivi et d'évaluation. En écoutant les voix et les opinions des enfants et des jeunes sur les questions qui les concernent, nous pouvons mieux comprendre leur réalité quotidienne et mieux évaluer et adapter nos programmes. Cependant, l'implication des enfants et des jeunes dans les initiatives de suivi et d'évaluation comporte des risques spécifiques. Leur participation peut les exposer à divers types de violence, d'abus et d'exploitation avant, pendant et après leur engagement.

La participation des enfants et des jeunes au suivi et à l'évaluation exige une réflexion approfondie sur la protection et la mise en place de mesures solides pour y répondre.

Voici les principes de protection de Plan International :

- Respecter et protéger le bien-être, la dignité, les droits et la sécurité ;
- Garantir une participation volontaire et éclairée ;
- Garantir la confidentialité et l'anonymat ;
- Garantir le devoir de diligence, signaler et répondre aux préoccupations en matière de protection (protocole de divulgation) ;
- Garantir que les collecteurs de données/traducteurs/consultants ont de l'expérience et des connaissances dans le domaine du travail avec les enfants, les adolescents et les jeunes (formation à la protection et au code de conduite, communication avec les enfants, techniques de discussion adaptées aux adolescents, etc.).

7. Principaux résultats attendus

Résultat attendu	Format	Taille des livrables (max.)	Détails supplémentaires
Rapport initial (ou rapport de démarrage)	Word	25 pages (sans annexes)	
Projet de rapport d'évaluation – Mesure des indicateurs uniquement	Word, PDF	50 pages (sans annexes)	Contenir les indicateurs avec la désagrégation détaillée dans le cadre logique Tableau récapitulatif de tous les niveaux des indicateurs
Base des données brutes	Excel		Contenir les informations détaillées des données collectées (zone géographiques, informations sur l'enquêté.e, ...)

Données nettoyées (y compris le calcul de chaque indicateur) – Mesure des indicateurs uniquement	Excel		Contenir les informations détaillées des données collectées (zone géographiques, informations sur l'enquête.e, ...)
Projet de rapport d'évaluation – Rapport complet (mesure des indicateurs et réponses aux questions d'évaluation)	Word, PDF	80 pages (sans annexes)	Contenir les indicateurs avec la désagrégation détaillée dans le cadre logique Faire ressortir les changements en profondeur au niveau des groupes cibles
Rapport d'évaluation final (y compris le résumé)	Word, PDF	80 pages (sans annexes)	Contenir les indicateurs avec la désagrégation détaillée dans le cadre logique Faire ressortir les changements en profondeur au niveau des groupes cibles
Outils de collecte de données finaux	Word		Tous les outils de collecte (quantitatifs et qualitatifs)
Données brutes (notes prises lors des discussions de groupe, enregistrements des entretiens, données collectées à l'aide d'outils en ligne, comptes rendus des réunions communautaires...)	Word, Excel, Hard, MP3 ou AAC		Toutes les données
Fichiers nettoyés et bien organisés contenant les données (y compris les transcriptions)	Word, PDF, Excel		Toutes les données
Formulaires de consentement et d'assentiment remplis	Hard		Les consentements doivent être signés par toutes les personnes interrogées
Documents et outils liés à la formation et à la supervision des enquêteurs	Word, Hard		Listes de présence, rapport de formation/supervision sur le terrain
Présentation(s) des résultats	Powerpoint	40 slides	Contenir les objectifs, résultats attendus, méthodologie, résultats obtenus, principales conclusions, recommandations
Produits de diffusion (le cas échéant)	Word, Excel, Powerpoint, PDF	2 x 5 pages	

Remarque : l'équipe de consultants recevra un modèle de rapport, c'est-à-dire une liste des sections qui doivent figurer dans le rapport. Cela comprendra l'introduction, la méthodologie, l'éthique et la protection, les limites de l'étude, etc.

8. Calendrier indicatif

9.

Activité	Délai indicatif	Nombre de jours de travail estimé	Responsable	Personnes impliquées
Appel d'offres	30 Décembre 2025	30 jours	Admin/log, bureau Maradi / Plan International Niger / CO	Supply Chain Manager Manager du PQ DGD 22-26
Analyse des offres et identification du cabinet de consultance	05 Janvier 2026	7 jours	Manager du PQ DGD 22-26	Comité de sélection

Vérification des antécédents pour la signature du contrat et passation de marchés	12 Janvier 2026	3 jours	Supply Chain Manager / Plan International Niger	
Signature du contrat par le consultant	16 Janvier 2026	1 jour	Procurement Coordinator / Plan International Niger / Maradi	Manager du PQ DGD 22-26 Chef du bureau Maradi
Réunion de cadrage	20 Janvier 2026	1 jour	MERL Manager	Équipe du programme MERL Coordinator Maradi/Dosso MERL Manager Partenaires de mise en œuvre BNO
Rapport de démarrage (méthodologie, outils et plan de collecte, etc.)	03 Février 2026	14 jours	Consultant	
Revue du Rapport de démarrage	06 au 13 Février 2026	8 jours	MERL Manager	Équipe du programme MERL Coordinator Maradi/Dosso MERL Manager Partenaires de mise en œuvre Spécialistes thématiques BNO
Soumission du Rapport de démarrage revu	20 Février 2026	7 jours	Consultant	
Approbation éthique	22 Février au 22 mars 2026	30 jours	Consultant	MERL Manager
Finalisation des outils	29 mars 2026	7 jours	Consultant	
Mise en place logistique (équipe supervision / diverses pauses / reproduction fiche de consentement / courrier d'information aux autorités locale / Risk assessment)	29 mars 2026	7 jours	Manager PQ DGD 22-26	MERL Officer PQ MERL Coordinator Admin/log, bureau Maradi Security Coordinator Chef du bureau Maradi
Formation des enquêteur.trice.s (y compris pré-test des outils sur le terrain)	30 Mars au 03Avril 2026	5 jours	Consultant	Équipe du programme MERL Coordinator Maradi/Dosso MERL Manager
Collecte des données quantitatives	04 au 10 Avril 2026	7 jours	Consultant	Équipe du programme MERL Coordinator Maradi/Dosso MERL Manager
Analyse et traitement des données quantitatives	23 Avril 2026	14 jours	Consultant	
Soumission du rapport de l'évaluation quantitative (y compris la base de données et des valeurs agrégées et désagrégées des indicateurs)	23 Avril 2026		Consultant	
Revue du rapport de l'évaluation quantitative	27 Avril au 03 Mai 2026	7 jours	Manager PQ DGD 22-26	MERL Coordinator Maradi/Dosso

				MERL Manager BNO Partenaires de mise en œuvre Spécialistes thématiques
Intégration des feedbacks de Plan International sur le rapport quantitatif	10 Mai 2026	5 jours	Consultant	
Ajustement des outils de collecte de données qualitatives après et sur la base de la mesure des indicateurs	17 Mai 2026	7 jours	Consultant	Équipe du programme MERL Coordinator Maradi/Dosso MERL Manager
Préparation seconde phase de collecte (y compris la formation des enquêteurs)	25 Mai 2026	8 jours	Consultant	Équipe du programme MERL Coordinator Maradi/Dosso MERL Manager
Collecte des données qualitatives	03 Juin 2026	9 jours	Consultant	Équipe du programme MERL Coordinator Maradi/Dosso MERL Manager
Analyse et traitement des données qualitatives	18 Juin 2026	14 jours	Consultant	
Soumission du projet de rapport initial global (y compris les outils de collecte de données)	19 Juin 2026	1 jour	Consultant	
Revue du rapport initial global	03 juillet 2026	14 jours	MERL Manager	Équipe du programme MERL Coordinator Maradi/Dosso Partenaires de mise en œuvre Spécialistes thématiques BNO
Prise en compte des observation / rapport initial final	10 Juillet 2026	7 jours	Consultant	
Présentation du rapport initial global de l'évaluation quantitative/qualitative et intégration des commentaires	14 Juillet 2026	4 jours	Consultant	
Soumission du rapport final	20 juillet 2026	1 jours	Consultant	
Soumission d'autres livrables (par exemple, tout produit de communication, ensemble de données, etc.)	20 juillet 2026	1 jours	Consultant	
Préparation de la réponse managériale aux recommandations			Manager PQ DGD 22-26	MERL Coordinator Maradi/Dosso MERL Manager BNO Partenaires de mise en œuvre Spécialistes thématiques
Publication du Rapport d'évaluation et de la Réponse managériale			Manager PQ DGD 22-26	MERL Coordinator Maradi/Dosso MERL Manager BNO Partenaires de mise en œuvre

10. Budget

Étape importante	Détails	Montant à payer (%)	Délai prévu
Rapport initial et outils de collecte de données		30	
Après validation des résultats de la mesure des indicateurs		30	
Après restitution des résultats préliminaires		20	
Rapport final et autres livrables		20	

11. Qualifications requises

Nous attendons de l'équipe de consultants qu'elle comprenne au moins un évaluateur chargé de diriger l'ensemble du processus d'évaluation, de superviser l'équipe d'évaluation et d'assumer la responsabilité des produits. Nous attendons également de l'équipe de consultants qu'elle comprenne des membres possédant une expertise dans la collecte et l'analyse de données qualitatives et dans la collecte et l'analyse de données quantitatives, ainsi que des évaluateurs hommes et femmes.

Le consultant principal devra posséder :

- Diplôme universitaire (5+) en sciences sociales, en économie ou en statistiques ;
- Au moins 10 ans d'expérience en tant qu'évaluateur ;
- Une connaissance approfondie des questions de genre et des programmes transformateurs en matière de genre ;
- Une expérience avérée dans la collecte de données auprès d'adolescents et de jeunes ;
- Une expérience avérée dans l'évaluation de projets de protection contre la violence et de projets de formation professionnelle/entrepreneuriat ;
- Expérience avérée dans les techniques d'évaluation qualitative et quantitative et la rédaction de rapports ;
- Très bonnes compétences organisationnelles et communicationnelles ;
- Maîtrise de la ou des langues parlées dans le pays/la sous-région ;
- Connaissance approfondie du paysage politique et socio-économique national (y compris les parties prenantes) ;
- Expérience ou intérêt pour l'utilisation d'approches d'évaluation participative.

Compte tenu de l'importance de la collecte, de l'analyse et de la communication de données quantitatives, ainsi que de la nature complexe de certaines spécifications des indicateurs, l'équipe de consultants engagée doit comprendre au moins un membre possédant de solides compétences en analyse de données quantitatives et maîtrisant les logiciels d'analyse de données.

Certaines questions étant sensibles et les filles étant au cœur du programme, les enquêteurs recrutés doivent être :

- Bien formés (formation de 2 jours incluse),
- Expérimentés dans le traitement des questions liées à la protection,
 - Expérimentés dans la consultation des enfants, adolescent.e.s et jeunes,
 - Être à la fois des femmes et des hommes.

12. Contact

Veillez adresser toute question relative au présent cahier des charges à NigerServiceAchat@planinternational.org avant le 20/12/2025. Les réponses aux questions seront envoyées à tous les candidats avant le 20/12/2025.

13. Candidatures

Les candidats intéressés doivent fournir une proposition couvrant les aspects suivants :

- Réponse détaillée au cahier des charges
- Méthodologie proposée
- Approches en matière d'éthique et de protection des enfants, y compris les risques identifiés et les stratégies d'atténuation associées
- Calendrier proposé
- CV
- Exemples de travaux antérieurs
- Budget détaillé, y compris les tarifs journaliers, les dépenses, les taxes, etc.
- Certificats de bonne conduite délivrés par la police, en particulier lorsqu'il y a collecte de données primaires

Veillez envoyer votre candidature à Plan International Niger ; veuillez insérer le nom de l'organisation avant le 30/12/2025 en indiquant « Évaluation finale pour le Programme Quinquennal DGD 22-26 dans l'objet et en joignant les documents justificatifs indiqués. [Les candidatures qui ne répondent pas aux exigences ci-dessus ne seront pas retenues.](#)

14. Annexes

Annexe 1 : [Liste de contrôle pour l'exhaustivité et la qualité](#)

Annexe 2 : [Politique mondiale : Protection des enfants et des jeunes](#)

Annexe 3 : [Cadre éthique MERL](#)

Annexe 4 : [Théorie du changement du programme.pdf](#)

Annexe 5 : Glossaire

Glossaire de Plan International

Handicap : le terme « personnes handicapées » désigne toutes les personnes souffrant d'un handicap physique, mental, intellectuel ou sensoriel de longue durée qui, en interaction avec divers obstacles comportementaux, environnementaux et institutionnels, les empêche de jouir pleinement de leurs droits et de participer pleinement et efficacement à la vie sociale.

L'autonomisation est une stratégie visant à accroître la capacité des filles, des garçons et des jeunes à agir sur leur propre vie et à influencer les relations et les conditions sociales et politiques qui les concernent. Le manque de pouvoir est l'un des principaux obstacles qui empêchent en particulier les filles et les jeunes femmes de réaliser leurs droits. Ce problème peut être surmonté grâce à une stratégie d'autonomisation holistique et durable, impliquant les filles, les garçons et les jeunes dans le changement des normes de genre au profit de tous. L'autonomisation fondée sur le genre vise à promouvoir un changement simultané des normes, des attitudes et des comportements, des ressources sociales et économiques et des filets de sécurité, ainsi que des cadres politiques et des budgets. Il s'agit d'une stratégie fondamentale pour toute action efficace en faveur de l'égalité des sexes et de l'inclusion. Si l'autonomisation des filles et des jeunes femmes est essentielle pour promouvoir leurs droits, il est également indispensable d'impliquer les garçons et les jeunes hommes en tant que partenaires et co-bénéficiaires dans la réalisation de l'égalité des sexes. Les normes et les stéréotypes liés au genre privilégient souvent les garçons et les jeunes hommes ; cependant, leurs comportements et leurs prises de décision sont également contraints et façonnés par des attentes sociales et culturelles rigides. Les hommes et les garçons peuvent jouer un rôle important dans la lutte contre les inégalités et la discrimination entre les sexes, à la fois en tant que détenteurs du pouvoir et en tant que bénéficiaires du changement.

Le genre reflète les normes, les attentes et les croyances relatives aux rôles, aux relations et aux valeurs associés aux différents genres, y compris les femmes et les hommes, dans une société donnée. Le genre joue un rôle important dans la définition des relations et des dynamiques de pouvoir entre les personnes, ainsi que dans la formation des obstacles et des opportunités auxquels elles sont confrontées. Dans la plupart des sociétés, il existe une conception binaire du genre (avec seulement deux options : « femme » et « homme », ou « féminin » et « masculin »). Cela ne reflète pas fidèlement la diversité des identités des personnes et tend à rendre invisibles certaines formes spécifiques d'exclusion auxquelles sont confrontées les personnes LGBTIQ+.

La violence basée sur le genre est un terme générique qui désigne tout acte préjudiciable commis contre la volonté d'une personne et fondé sur les différences socialement attribuées (c'est-à-dire liées au genre) entre les hommes et les femmes. Elle comprend les actes qui infligent des dommages ou des souffrances physiques, sexuels ou mentales, les menaces de tels actes, la coercition et d'autres privations de liberté. Ces actes peuvent se produire en public ou en privé. Le terme « VBG » est principalement utilisé pour souligner comment l'inégalité systémique entre les hommes et les femmes, qui existe dans toutes les sociétés du monde, agit comme une caractéristique unificatrice et fondamentale de la plupart des formes de violence perpétrées à l'encontre des femmes et des filles. Le terme « violence basée sur le genre » inclut également la violence sexuelle commise dans le but explicite de renforcer les normes inévitables de masculinité et de féminité.

L'égalité des genres signifie que toutes les personnes, quel que soit leur genre, jouissent du même statut dans la société, ont les mêmes droits fondamentaux, bénéficient du même niveau de respect au sein de la communauté, peuvent profiter des mêmes opportunités pour faire des choix concernant leur vie et ont le même pouvoir pour influencer les résultats de ces choix. L'égalité des genres ne signifie pas que les femmes et les hommes, ou les filles et les garçons, sont identiques. Les femmes et les hommes, les filles et les garçons, ainsi que les personnes ayant d'autres identités de genre ont des besoins et des priorités différents mais liés, sont confrontés à des contraintes différentes et bénéficient d'opportunités différentes. Leur position relative dans la société repose sur des normes qui, bien qu'elles ne soient pas figées, tendent à avantager les hommes et les garçons et à désavantager les femmes et les filles. Par conséquent, ils sont affectés de manière différente par les politiques et les programmes. Une approche fondée sur l'égalité des genres consiste à comprendre ces différences relatives et ces identités qui se recoupent, en reconnaissant qu'elles ne sont pas rigides et peuvent être modifiées. Il est important de garder à l'esprit ces différences et ces identités qui se recoupent lors de l'élaboration de stratégies, de politiques, de programmes et de services. En fin de compte, promouvoir l'égalité des genres signifie transformer les relations de pouvoir entre les femmes et les hommes, les filles et les garçons, et être équitable afin d'obtenir des résultats égaux et mesurables.

L'approche transformatrice en matière de genre fait référence à l'engagement de Plan International à contribuer à l'égalité des genres et à l'inclusion en s'attaquant explicitement aux causes profondes de l'inégalité entre les genres,

en particulier les relations de pouvoir inégales entre les genres, les normes sociales discriminatoires et la législation, dans tous nos travaux.

Dans toute leur diversité : l'expression « dans toute leur diversité » est utilisée tout au long du marqueur de transformation du genre. La diversité reconnaît que chaque personne est unique. Elle implique de reconnaître, d'accepter, de célébrer et de trouver une force dans les différences individuelles telles que le genre, l'âge, la nationalité, la race, l'origine ethnique, les capacités, l'orientation sexuelle, le statut socio-économique, les croyances religieuses, les convictions politiques ou autres idéologies.

L'inclusion consiste à faire participer les personnes à un processus de manière significative. Il s'agit du processus visant à améliorer les conditions permettant aux individus et aux groupes de participer à la société et de jouir pleinement de leurs droits. Cela nécessite de s'attaquer aux causes profondes de l'exclusion et de comprendre à quel point les racines des différentes formes d'exclusion sont étroitement liées. L'inclusion implique d'améliorer les opportunités offertes aux filles, aux garçons et aux jeunes, en particulier ceux qui sont vulnérables et exclus, y compris les enfants handicapés, qui sont exclus en raison des groupes sociaux auxquels ils s'identifient ou auxquels ils sont associés, ainsi que de respecter leur dignité.

La violence sexuelle et basée sur le genre désigne tout acte commis contre la volonté d'une personne et fondé sur les normes de genre et les relations de pouvoir inégales. Elle englobe les menaces de violence et la coercition. Elle peut être de nature physique, émotionnelle, psychologique ou sexuelle, et peut prendre la forme d'un refus d'accès aux ressources ou aux services. Elle cause un préjudice aux femmes, aux filles, aux hommes et aux garçons.

Normes sociales : les normes sont des croyances partagées sur ce qui constitue un comportement typique et approprié au sein d'un groupe de personnes, y compris les femmes, les filles, les hommes et les garçons. Partout dans le monde, les normes sociales liées au genre façonnent le statut inégal des femmes et des filles et les attentes quant à leur rôle dans la société.